

Cartels and Co

Le massacre de la «nouvelle» loi sur les cartels, nous l'avions annoncé à l'avance (DP 637, 13.5.1982). Depuis la dernière séance de la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet, il n'y a plus le moindre espoir de sursis pour la mini-révision à laquelle les milieux économiques ultra-libéraux ont dit «non» dès le début de la procédure, voici une dizaine d'années.

L'enterrement du projet aura donc lieu le 6 octobre, sur l'autel du libéralisme le plus étroit, à la Hubert Reymond (lib. VD) sur le plan politique. Ne pas envoyer de fleurs; penser à la liberté du commerce et de l'industrie.

Ce jour-là, devant le Conseil des Etats, le chef du Département de l'économie publique, Fritz Honegger, saisira sans passion l'occasion de défendre — avec sa désinvolture habituelle — une révision de loi qu'il n'estime peut-être pas même nécessaire.

Le pire, c'est que, au pied de la lettre, Fritz Honegger a raison... d'une certaine manière tout au moins! Non que les cartels aient disparu de notre pays, toujours si accueillant pour eux. Non que les cartels commettent moins de ces abus que le législateur a voulu réprimer. Mais le principal danger pour la concurrence, dont même les socialistes se réclament dans leur projet de programmes, ce ne sont plus les ententes cartellaires au sens propre, mais plutôt les «organisations analogues», ces entreprises dominantes qui «accordent tacitement leur comportement»... Voilà le plus crucial enjeu d'une «surveillance»; crucial, parce que l'influence réelle des entreprises dominantes sur l'état de la concurrence dans tel ou tel marché demeure le plus souvent très difficile à apprécier,

surtout par une administration largement dépendante de l'économie privée pour son information (dépendance d'ailleurs générale, d'où l'institutionnalisation des procédures de consultation écrite et des «hearings» en tous genres).

On peut faire confiance à Fritz Honegger pour avoir saisi l'ampleur de la tâche, pour avoir compris que la réflexion économique sous-tendant le projet était largement dépassée dans les faits. Il restait pourtant quelque raison de se battre, pour peu qu'on ait en vue l'intérêt général, avant la défense exclusive des positions des milieux patronaux. Car le législateur avait imaginé de prévenir ici ou là l'apparition d'entreprises dominantes. Un tout petit pas, mais un pas tout de même dans la bonne direction: le projet de loi préconisait (le passé est de rigueur ici) le devoir, pour les sociétés concernées, d'annoncer les plus importantes fusions d'entreprises, avec la possibilité, pour la commission des cartels, d'entreprendre une étude sur les effets de toute opération de ce type. Pas de quoi empêcher le mariage Jacobs-Interfood, ni gêner le rachat des Ateliers de constructions mécaniques par Werner K. Rey, mais au moins l'amorce d'une transparence.

Certes, Fritz Honegger aurait eu fort à faire pour remonter le courant: cette légère audace législative n'a pas échappé à la commission du Conseil des Etats qui, dans sa majorité, s'est prononcée pour la suppression pure et simple des deux articles (34 et 35) du projet relatifs aux fusions d'entreprises. Foin des nuances! Et pour le cas où, surprise des surprises, le Conseil des Etats ne se rangerait pas à cette exécution en bonne et due forme, on s'est résigné à proposer la suppression du devoir d'annoncer (après la fusion proprement dite, d'ailleurs! — et donc après la presse), mais sans rejeter l'idée des enquêtes avec conclusions-recommandations.

SUITE ET FIN AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 651 16 septembre 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliard
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Cartels and Co

ditions. Position de repli qui n'engage à rien... ou à si peu de choses.

Pour la petite histoire, on retiendra la position médiane sur ce sujet de trois démocrates-chrétiens, également étudiants en droit à l'Université de Fribourg, Odilo Guntern (VS), Franz Muheim (Uri) et Carlo Schmid (App. Rh. Int.) qui ont tenté de sauver le projet gouvernemental (soutenu dans l'ensemble par les socialistes) et son applicabilité (par l'élimination des cas mineurs).

Quoi qu'il en soit, il faut bien se rappeler une chose: le texte sur les fusions d'entreprises ne concerne pas le mécanisme le plus fréquent d'apparition des entreprises dominantes: la croissance interne.

Sans mariage ni faire-part, les sociétés s'agrandissent, par accumulation, en réinvestissant la majeure partie de leurs bénéfices d'exploitation (cash-flow). Cette forme de concentration n'a rien de spectaculaire, rien de saisissable non plus par le législateur, aussi longtemps du moins que prévaut la conception actuelle — très extensive — de la liberté du commerce et de l'industrie. Moyennant quoi, les entreprises peuvent librement conquérir une position dominante sur le marché et y exercer une influence déterminante. Ce rôle leur vaut éventuellement par la suite l'assimilation aux «organisations analogues» et donc une surveillance semblable à celle dont les cartels font l'objet. Le processus peut être long et, de toute façon, la loi ne saisit pas la cause, mais intervient au stade des effets... pour autant que ces derniers apparaissent nuisibles.

On trouvera donc des excuses à M. Honegger de ne pas se fatiguer à défendre l'indéfendable et qui

plus est d'une efficacité toute relative. Le massacre aura donc lieu à la Chambre des Cantons. Et le résultat de l'exercice trouvera sa forme définitive devant le National qui s'attaquera au projet sous un nouveau chef de l'Economie publique: les socialistes, même appuyés par les chrétiens-sociaux, ne sauveront pas la mini-révision, torpillée par les radicaux et autres représentants du peuple proches des milieux de l'économie.

Pour ceux qu'intéresse néanmoins la nouvelle répartition des rôles politiques dans la défense et illustration de la concurrence, rendez-vous est pris: le 6 octobre au Conseil des Etats et, moins de deux mois plus tard, le 28 novembre devant le National, à propos de la surveillance des prix. On en reparlera.

GENÈVE

Crise industrielle ou désindustrialisation

Genève, comme toute la Suisse romande, subit une crise sans précédent. La FTMH (syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) du canton vient de publier sa prise de position¹ à l'intention de la Conférence économique sur l'avenir du secteur industriel genevois, mise sur pied par le Conseil d'Etat pour trouver (et proposer) des solutions.

De cette contribution de haute qualité, nous extrayons le passage suivant:

«Si l'industrie genevoise est en crise, cela peut signifier qu'il s'agit d'une conséquence de la crise internationale qui affecte l'ensemble des pays industriels et que, pour en sortir, il faut déclencher ce que les spécialistes appellent un processus de redéploiement industriel. Si crise il y a — et personne n'en doute — on peut faire l'hypothèse que l'on en sortira à terme par des adaptations, des

restructurations et des sacrifices qui se traduiront par l'abandon de certaines fabrications et la disparition de certaines entreprises qui n'ont pas su prévoir suffisamment tôt les changements de l'environnement économique. Cependant, s'il s'agit d'une crise, on peut espérer sauver l'essentiel de la substance industrielle.

»Le problème nous semble plus grave et nous pensons que nous sommes déjà au-delà de la crise et que s'est amorcé un mouvement de désindustrialisation. Autrement dit, il s'agit purement et simplement de la liquidation progressive du potentiel industriel. A l'occasion d'une crise, il y a souvent substitution d'un potentiel nouveau à un potentiel ancien. Dans le cas actuel de Genève, rien de semblable. Un système industriel ancien est liquidé mais rien n'est mis à sa place. Les industries créatrices de produits propres s'effacent, disparaissent et, dans le meilleur des cas, elles deviennent des industries de sous-traitance. Les choses se passent comme si on arrivait en bout de course sans espoir de renouvellement, sans espoir de retrouver des filières nouvelles, sans espoir de préserver toutes les habiletés, tous les savoirs techniques, toutes les informations industrielles acquises depuis un siècle. Il faut donc craindre, et c'est là le pire, une espèce de «diaspora» des ouvriers qualifiés, des techniciens et des ingénieurs qui ont fait la grandeur de l'industrie genevoise. C'est moins la disparition du capital industriel que celle du capital humain qu'il faut craindre. La désindustrialisation n'est pas seulement un phénomène qui a des conséquences économiques, mais qui a aussi des conséquences politiques, sociales et culturelles. Ces dernières, dans l'immédiat, préoccupent sans doute moins; à moyen et long termes, elles ont pourtant une énorme signification qu'on aurait tort de négliger, car elles risquent de modifier fondamentalement l'existence et la vie quotidienne des Genevois. » Dans la mesure où il n'y a ni contrainte ni avantage absolus, on peut donc choisir entre subir les modifications ou les contrôler par des actions spécifiques et coordonnées. Si nous décidons de les contrôler, cela suppose la mise en place d'une poli-

tique économique qui mette l'accent sur l'industrie en créant les conditions d'un véritable renouveau industriel.»

Les syndicats ont parlé. Comment réagiront le Conseil d'Etat et le patronat? Le premier, par la bouche du radical Alain Borner, s'est contenté de discours sans la moindre suite. Le second, faute d'imagination, s'est mis sous la coupe de la Suisse alémanique qui, une fois les réseaux commerciaux utilisés, licencie à pleine charrette. Est-il possible de remonter les fleuves?

¹ «Syndicats libres» n° 2. Adresse utile: 68, rue de Lyon, 1211 Genève 13.

CIRCULATION

La leçon des tramelots

Les tramelots genevois ont décidé la grève du zèle. Ils entendaient manifester ainsi leur mécontentement face aux conditions de circulation déplorable pour les transports publics et à la dégradation du service aux usagers qui en découle. Au début de la semaine passée, la décision maintenue, les conducteurs de bus et de trams ont respecté à la lettre les règles de la circulation. A la clef, le chaos dans le centre de la ville.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Comme le temps passe

Gros titre de la «TLM» du dimanche 5 septembre: «La Suisse roulée par Staline. Nos 9600 internés russes en Sibérie!»

«Quelque 10 000 soldats soviétiques sont internés en 1945 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Au «hit-parade» des transports en commun, Genève détient à coup sûr la lanterne rouge en Suisse. Bien sûr, on peut arguer de la configuration particulière de la ville, coupée en deux par le Rhône et dont les rares ponts sont autant de goulets d'étranglement. Mais au fait, combien de grandes villes suisses ne sont pas traversées par une rivière?

La situation intolérable que connaît aujourd'hui la cité de Calvin n'est pas le résultat d'une fatalité. Ce qui se passe dans d'autres grandes villes de notre pays est là pour le prouver, «a contrario». Ce qui est en cause, c'est une politique des transports qui a toujours et systématiquement donné la priorité au trafic privé. Mot d'ordre: il faut que ça roule!

S'étonner ensuite dans ces conditions que l'automobiliste se croie roi sur la chaussée (et les trottoirs, souvent) relève de l'hypocrisie. Ce ne sont pas les bandes de roulement réservées aux transports publics qui vont canaliser la soif d'espace des véhicules privés. Croire que dans les rues peuvent coexister respectueusement voitures, cyclistes, piétons et bus, comme le prétend le Conseil d'Etat, est une illusion. Tout comme est de la poudre aux yeux l'annonce faite par le chef du Département de justice et police que les gendarmes se tiendront aux endroits chauds de la ville pour veiller à la fluidité des transports publics. Il faut changer de politique. Les tramelots l'ont rappelé à bon escient. Merci.

La plupart d'entre eux ont fui la captivité nazie et traversé le Rhin à la nage.»

Quelques photos, notamment (page 25) un document photographique de Pierre Izard, qui «montre trois réfugiés (armée Vlassov) reconduits à la frontière par des soldats suisses».

Comme le temps passe! Les soldats de l'armée Vlassov n'étaient pas des soldats soviétiques, mais tout au contraire des soldats «russes blancs» engagés par les nazis pour combattre aux côtés des armées du Reich! Et je n'approuve certes pas

qu'on les ait livrés, quels qu'aient pu être par ailleurs leurs forfaits durant la guerre, mais je dis que prétendre que la Suisse, que les autorités suisses ont été trompées par Staline (qui aurait laissé croire que les intéressés seraient rendus à la liberté) — dans le cas des soldats de l'armée Vlassov — c'est une contre-vérité! Nos autorités ne pouvaient pas ignorer et n'ignoraient pas que les dits seraient tout aussitôt déferés aux tribunaux militaires (ou pis encore, déportés ou fusillés sans jugement) pour répondre de «crimes de guerre» ou de «désertion» ou de «trahison», etc. Le tout selon le droit des gens, tel qu'il est pratiqué «depuis la Chine jusqu'aux Alpes»!

Je ne sais pas s'il était possible d'agir différemment; si la pression qu'exerçait l'URSS (appuyée par les Occidentaux) était trop forte...

Remarquons en passant que la Grande-Bretagne agit de la même façon, et livra même des nationalistes polonais, anti-communistes, mais qui avaient combattu contre l'Allemagne.

Et remarquons encore qu'à Nuremberg, l'affaire de Katyn (4500 officiers polonais découverts dans un charnier par les Allemands) fut écartée du procès, le dossier les concernant disparaissant par la suite mystérieusement des archives américaines, si bien que nous avons là 4500 victimes sans aucun bourreau! Avec tout ce qu'on peut imaginer: soit que les malheureux aient été massacrés par les nazis — et c'est extrêmement peu probable — mais qu'en 1950, occupés à réarmer l'Allemagne, les USA ne désiraient pas rouvrir un procès fâcheux; soit que — et c'est le cas selon toute vraisemblance — ils aient été tués par les Soviétiques, mais qu'en 1946, les Occidentaux ne pouvaient ni ne voulaient porter ombrage à leurs alliés de l'Est, et qu'ils ont donc étouffé l'affaire et sacrifié leurs alliés polonais.

Emouvante, cette fraternité internationale, vous ne trouvez pas?

J. C.

ÉNERGIE

Les faits et la galerie

De toute évidence, le débat crucial sur la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst se présente mal. Faute de la plus élémentaire transparence. Avec ses enjeux financiers colossaux qui dominent en fait la partie politico-énergétique qui se joue au Parlement et dans ses coulisses et qui cèdent systématiquement le pas, pour la galerie, devant de magnifiques professions de foi sur les thèmes glorieux de la croissance ou de l'indépendance nationale.

Mais il y a encore plus préoccupant. Les principaux protagonistes ne s'écoutent plus, ni à plus forte raison ne se répondent. A l'image de ces «face-à-face» télévisés où le dialogue n'est plus qu'une triste fiction, chacun des adversaires du jour profitant de «son» temps de parole pour

marteler ses propres arguments sans s'occuper de ceux de son vis-à-vis. Dans cette tragédie aux allures démocratiques, le citoyen non spécialiste, et par ailleurs cochon de payant, est perdant à tous les coups.

Les questions sans réponse s'amoncellent donc, finissent par s'user à force d'être répétées dans le vide; s'imposent finalement dans ce désert de la communication, les techniques de la propagande, de la persuasion clandestine. Négation des choix pris en toute connaissance de cause. Voyez à cet égard les déploiements de forces dans l'information dirigée et partielle — dans son bulletin du 3 septembre dernier, l'Office d'électricité de la Suisse romande, Ofel, n'en était-il pas réduit, sur le thème de la «peur du nucléaire», à citer le journal gratuit «Lausanne-Cité» dont la partie rédactionnelle n'est pour le moins pas un exemple de sérieux journalistique? — organisés par les producteurs d'électricité.

Dans ces colonnes, nous tentons le plus souvent possible, hors l'actualité immédiate, de fixer des points de référence qui alimentent une réflexion critique et sérieuse. Dernière contribution qui nous paraissait indispensable: l'état de la conservation des déchets radioactifs aux Etats-Unis (cf. DP 632 et 633, 1^{er} et 8 avril 1982).

Voici aujourd'hui quelques reflets d'un document qui ne saurait être passé sous silence, traitant de l'avenir de l'énergie nucléaire. Somme ambitieuse, dira-t-on, mais en tout cas émanant d'une institution qui ne saurait être taxée de non-complaisance à l'endroit de l'atome, puisqu'il s'agit de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le texte en question a été publié en supplément au bulletin de l'AIEA, sous la plume de H.J. Laue qui dirige, à l'Agence, la division de l'énergie d'origine nucléaire. Titre: «L'énergie nucléaire: rôle dans l'avenir». Voyons cela de plus près.

INDUSTRIE

La Suisse, cobaye nucléaire

D'abord, le constat général porté par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur l'avenir du nucléaire: la période de vaches grasses est terminée et personne ne sait si elle reviendra. Plus précisément: «On ne peut s'attendre à une «percée» du nucléaire au cours de la décennie à venir. La croissance de la part du nucléaire dans la production d'électricité a été estimée à 1% de 1985 à 1990: ce faible pourcentage est presque entièrement dû aux incertitudes politiques et économiques, à l'aggravation de la complexité et de la rigueur des procédures réglementaires, et à l'insuffisante normalisation des installations et des principaux composants. Cette situation ne manquera

pas de peser sur l'industrie nucléaire dans de nombreux pays au commencement de la prochaine décennie.»

En clair, ce diagnostic laisse entendre que, vu les investissements considérables qui sont en jeu, la situation de l'industrie nucléaire pourrait devenir préoccupante à brève échéance par manque de perspectives d'avenir.

Et pourtant, le nucléaire était magnifiquement parti. Tirant le bilan de ces vingt dernières années, l'AIEA est carrément enthousiaste: progrès techniques, progrès scientifiques, quatre types de réacteurs utilisés à grande échelle (réacteur à eau sous pression, réacteur à eau bouillante, réacteur à eau lourde et uranium naturel, réacteur refroidi par gaz), accumulation incomparable d'expériences sérieuses, bref «il semblait que toutes les conditions requises pour que le nucléaire joue le rôle

capital qui lui revenait dans l'approvisionnement en énergie du monde de demain étaient remplies; le recours en temps utile aux réacteurs surgénérateurs rapides et aux réacteurs à haute température allait assurer la permanence de ce rôle et permettre au nucléaire de remplacer le pétrole».

Il a fallu cependant déchanter. Depuis une douzaine d'années, toutes les prévisions ont dû être sérieusement révisées à la baisse (tableau). Malgré la crise pétrolière du milieu des années septante, malgré le fait que le prix de l'or noir ait sextuplé de 1973/1974 à 1980, malgré une pénurie d'hydrocarbures de plus en plus manifeste. Au total, un marché en déclin, un marché stagnant dont on conçoit qu'il ne soit plus vraiment attractif pour des vendeurs de centrales, attentifs avant tout à leurs calculs de rentabilité.

Cette «chute» (sic) est explicable, selon l'AIEA. Et cédant à un réflexe courant dans les milieux pronu-

cléaires, l'Agence met en premier lieu l'accent sur des facteurs «externes». Au nombre de trois:

— La situation économique: «Une utilisation plus efficace de l'énergie, la diminution relative des productions grosses consommatrices d'énergie et la récession économique dans les pays industrialisés ont fortement ralenti l'accroissement de la demande de courant électrique et, en conséquence, plusieurs pays n'ont pas commandé de nouvelles centrales nucléaires.»

— La méfiance populaire: la sûreté des réacteurs, l'élimination des déchets radioactifs, autant de problèmes qui freinent l'adhésion générale au nucléaire.

— Le spectre de la guerre atomique: «Il se peut que des installations nucléaires civiles soient

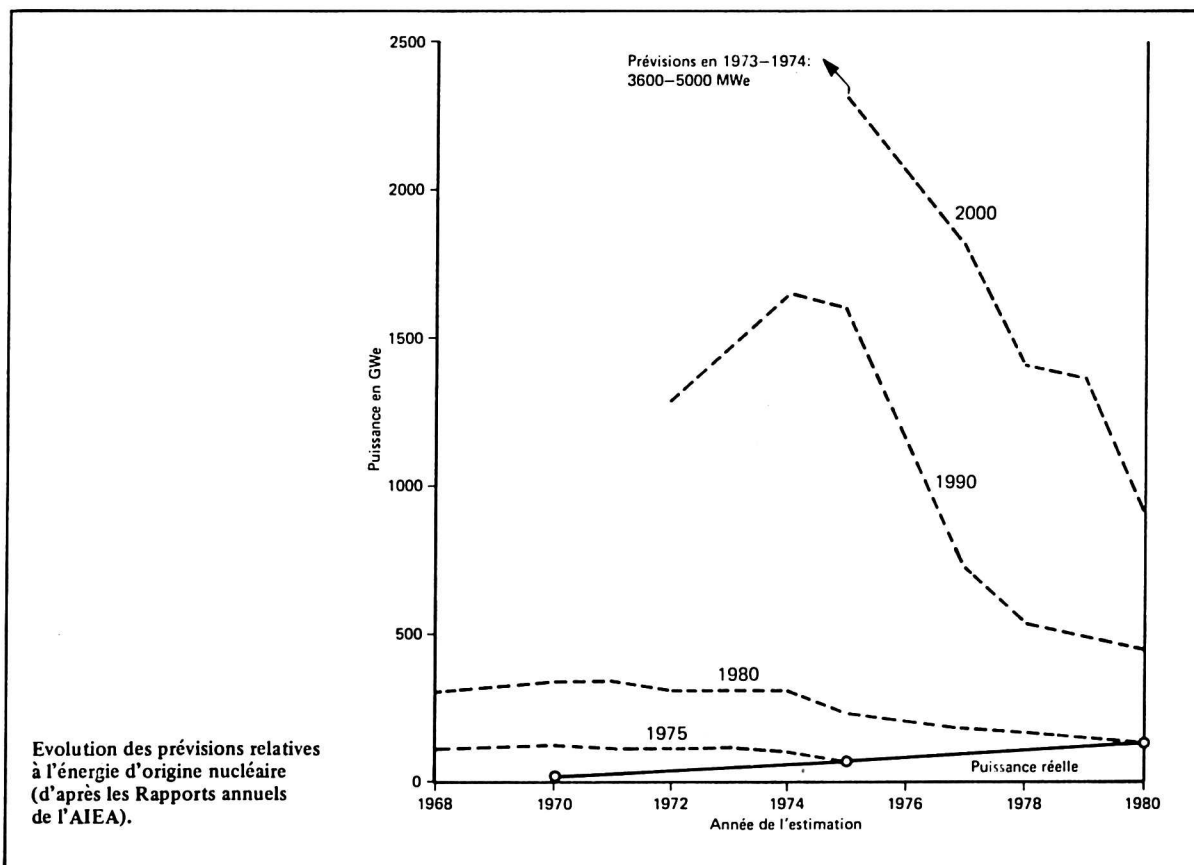
Il a fallu en moyenne 67,6 mois (5,6 ans) pour construire les centrales nucléaires aujourd'hui en service; or, pour les centrales actuellement en construction, le temps moyen sera de plus de 100 mois (8,5 ans environ). En République fédérale d'Allemagne par exemple, un retard d'un an dans la construction d'une centrale nucléaire de 1300 MWe entraîne un supplément de dépenses d'environ 90 millions de dollars pour les seuls frais de financement.

détournées de leur destination et servent à fabriquer des armes nucléaires» (l'AIEA ajoute: «encore que ce détournement ne soit pas la voie normale ni la plus pratique»...).

Pas besoin de lire entre les lignes pour comprendre que, même si l'Agence le regrette, l'industrie nucléaire n'est pas adaptée à une économie en crise. Pour le reste, ce rapport a au moins la pudeur de ne pas éluder, comme le font systématiquement les promoteurs du nucléaire sur le terrain

SUITE ET FIN AU VERSO

VENDEURS DE CENTRALES: LE TEMPS DU DÉSENCHANTEMENT



Depuis douze ans, la chute des prévisions relatives à l'énergie nucléaire! Cette figure montre, d'après les rapports annuels de l'AIEA, les projections de la puissance installée jusqu'à l'an 2000; elles ont constamment baissé en ce qui concerne le court terme (1975 et 1980) et subi une diminution plus sensible encore à long terme (1990 et 2000). Malgré la crise pétrolière du milieu des années 70 et les divers programmes nationaux de relèvement du pétrole par d'autres sources d'énergie, les projections de la puissance installée établies à la fin des années 70 pour 1990 et 2000 ont subi «une chute profonde». De quoi refroidir les meilleures volontés commerciales, côté pronucléaire. Les chiffres que donne pour la fin du siècle le rapport de l'AIEA 1980 vont du tiers au cinquième de ceux des rapports annuels pour 1973-1974. Bien que les projections pour 1990 paraissent «avoir touché le fond», des études récentes donnent à penser que celles portant sur l'an 2000 pourraient être inférieures de 20% au chiffre publié par l'AIEA en 1980...

La Suisse cobaye nucléaire

de leur propagande de vente, les questions relatives à l'entreposage des déchets, notamment.

Mais il y a aussi, pour expliquer le déclin du nucléaire, des insuffisances «internes», carences de l'industrie elle-même. Et là, une fois de plus, le travail des spécialistes de l'AIEA est en porte-à-faux avec les slogans distillés par les milieux pronucléaires.

On sait que les centrales nucléaires sont génératri-

ces en elles-mêmes d'un sérieux gaspillage d'énergie utile; à ce chapitre, les spécialistes de l'AIEA se contentent de vœux pieux. Leur enquête, dans ses développements les plus significatifs, porte sur d'autres sources de pertes énergétiques, celles subies du fait «d'indisponibilités totales inopinées des réacteurs» (tableau). Un total impressionnant, pour la décennie passée, dans les usines en activité: 16% de l'électricité produite!

On est loin de l'image d'une industrie ayant atteint sa vitesse de croisière, fiable et rentable, telle que l'accréditent les promoteurs et qu'on retrouve bon gré mal gré en filigrane de tous les débats sur le

nucléaire («il suffit de tourner le bouton et les centrales distillent l'énergie qui fait besoin...»). Finalement, les remèdes eux-mêmes proposés par l'AIEA «pour arrêter le déclin du nucléaire», «pour faire que l'énergie d'origine nucléaire redevenue une option viable en matière d'énergie»

1971-1980: INDISPONIBILITÉS TOTALES «INOPINÉES» DANS LES CENTRALES EN ACTIVITÉ

Causes de l'indisponibilité	PERTES D'ÉNERGIE		PERTES DE TEMPS	
	GWhe	%	heures	%
Réacteur et accessoires	10 917,9	2,0	25 763,0	2,4
Combustible	8 313,3	1,5	18 947,7	1,7
Système et instruments de commande du réacteur	27 736,2	5,1	57 074,0	5,2
Systèmes nucléaires auxiliaires et de secours	15 277,1	2,8	33 395,6	3,1
Principal système d'évacuation de la chaleur	79 030,9	14,4	151 084,9	13,9
Générateurs de vapeur	59 379,2	10,9	144 179,7	13,2
Alimentation, condensation et circulation d'eau	28 772,4	5,3	47 832,0	4,4
Turbo-générateur	89 616,6	16,4	155 833,0	14,3
Alimentation en énergie électrique	21 905,7	4,0	38 420,0	3,5
Divers	13 227,7	2,4	31 803,6	2,9
Erreur humaine	9 008,7	1,6	16 317,6	1,5
Rechargement de combustible	2 964,1	0,5	3 943,4	0,4
Rechargement de combustible: entretien et réparation	18 056,0	3,3	31 067,1	2,9
Entretien et réparation	56 747,2	10,4	152 447,2	14,0
Essai des systèmes/composants	4 800,1	0,9	10 614,6	1,0
Formation et autorisation	49,4	0	91,0	0
Restrictions réglementaires	42 077,1	7,7	56 495,1	5,2
Autres	59 077,1	10,8	113 721,2	10,4
Total	546 956,7		1 089 030,7	

Les spécialistes de l'AIEA font le point des incidents dans la mise en activité des installations nucléaires ayant reçu un jour ou l'autre le «feu vert»: «De nombreuses centrales en service ou presque achevées ont eu de multiples problèmes de financement, de gestion, d'autorisation ou de technique. Leur nombre atteint aujourd'hui la trentaine dans le monde et elles représentent une puissance totale de 27 000 MWe. Dix-sept d'entre elles n'ont jamais fonctionné ou vu leur construction interrompue après achèvement de 30% et plus des travaux. C'est le cas de Busher en Iran et de Zwentendorf en Autriche. Rien que pendant la première moitié de 1982, treize centrales des Etats-Unis sont entrées dans cette catégories, principalement pour cause de mauvaise gestion, de difficultés financières ou en raison de la baisse de la demande de courant électrique; les incertitudes politiques y ont également contribué. Sept usines, en différents pays du monde, sont depuis au moins deux années consécutives hors d'état de fonctionner pour cause de réparations, d'adaptations «a posteriori» ou de difficultés d'homologation. Plusieurs autres ne fonctionnent actuellement qu'à moitié de leur capacité en raison de très graves problèmes au stade de la production de vapeur.»

montrent à l'envi que l'industrie de l'atome n'en est qu'au b a ba en matière d'organisation et de rationalisation. L'AIEA doit ainsi chaudement recommander (comme le «remède essentiel» au

marasme actuel) «une normalisation des installations et des principaux composants qui doit être entreprise conjointement par les autorités compétentes en matière d'autorisation, les compagnies d'électricité et les fournisseurs à l'échelle nationale, voire internationale». Du pain sur la planche, comme on le voit!

Il faut admettre que tant que ces négociations n'auront pas eu lieu, ce sont les collectivités publiques qui feront les frais, en tant que principaux consommateurs de centrales, de l'anarchie coûteuse qui règne dans ce secteur industriel où les investissements se comptent par centaines de millions. C'est à ce point qu'on ne devrait pas aujourd'hui entrer en matière pour l'achat d'une nouvelle centrale (Kaiseraugst en point de mire chez nous) sans que les recommandations de l'AIEA aient été satisfaites. Voilà bien le premier préalable à un débat sur l'opportunité d'autres investissements helvétiques dans le nucléaire. Dans le climat économique actuel, la Suisse n'a pas les moyens d'être plus longtemps le cobaye d'une industrie déjà déclinante... tout en n'ayant pas encore assimilé sa crise de croissance.

POUVOIR D'ACHAT

L'indice d'août

Mauvais, l'indice d'août avec + 0,8%.

Certes, si on veut relativiser la hausse, on la comparera à celle d'août 1981 qui fut de + 1,5%. C'est vrai. Même le noir a ses nuances noires.

Mais... l'indice est mauvais en comparaison mondiale, si on se réfère à des pays économiquement semblables au nôtre et concurrents. D'autre part une vraisemblable accalmie en fin d'année aura malgré tout à répercuter en novembre la hausse des loyers et, d'une façon générale, celle de l'énergie. Confirmation donc de l'imminente offensive contre l'indexation intégrale des salaires.

Elle développera, les positions sont connues, les arguments suivants:

- les difficultés de plusieurs branches économiques;
- les déficits budgétaires des pouvoirs publics;
- l'exemple des pays, y compris ceux qui sont à direction socialiste, qui ne compensent pas pleinement la hausse des prix;

— les modes de calcul qui, antérieurement, surévaluaient quelque peu l'indice.

Le développement de l'offensive pourra être observé de près, dans toutes ses phases. Il vaut donc mieux de le répéter préalablement: la défense du pouvoir d'achat n'est pas négociable.

COMMUNICATION

Les télélecteurs

La presse dite d'information a perdu le monopole de la diffusion des nouvelles; elle est concurrencée par la radio et la télévision, c'est connu; elle est aussi concurrencée par les nouveaux «médias», c'est nouveau.

Prenons, à titre d'exemple, l'occupation de l'Ambassade polonaise à Berne, la semaine passée. A peine l'événement connu, des services comme «Antiope» en France et «teletext» en Suisse diffusaient l'information et chaque télélecteur désireux de connaître les dernières nouvelles les avait ainsi instantanément à disposition.

Autrefois, les journaux diffusaient des bulletins ou des éditions spéciales; ils paraissaient même plusieurs fois par jour. Aujourd'hui, l'édition quotidienne à heure fixe, de préférence le matin pour satisfaire aux possibilités des PTT, est devenue la règle. Pourra-t-elle encore longtemps satisfaire ses habitués?

NB. Tous les jours à 13 heures, la chaîne alémanique de la SSR diffuse des extraits du programme «teletext» pendant une dizaine de minutes. En l'occurrence, pas besoin de décodeurs. Une bonne occasion de se faire une idée du système sans frais et de le comparer avec «Antiope», diffusé en fin de matinée sur «Antenne 2».

TRAVAIL

Quarante-deux heures

La réduction de la durée du travail du personnel fédéral suscite, déjà, des oppositions où l'UDC se distingue. Beau débat en perspective au Parlement. Et pourtant, la démarche du Conseil fédéral est irréfutable.

Le secteur privé a, notamment dans les services, depuis longtemps, précédé la Confédération. Personne n'osera parler d'initiative téméraire! Il est vrai que la décision fédérale aura un effet de généralisation, sans même que la Confédération ait besoin pour cela de légiférer. Mais n'est-ce pas justement le rôle que les censeurs patronaux aiment à lui assigner: consolider un état de fait que le secteur privé, les conventions collectives, auront préalablement établi. La réduction à 42 heures est de ce point de vue parfaitement orthodoxe.

Concrètement, une réduction d'une journée de travail supérieure à huit heures peut être absorbée par une amélioration de la productivité. Le privé, précisément, en a fait l'expérience et la démonstration. Mais il est des secteurs, des secteurs de service public permanent, où la réduction du temps de travail exige un accroissement des effectifs. Partout où il faut assurer une présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, la réduction du temps de travail implique une augmentation proportionnelle, par règle de trois, du personnel.

Ne pas l'admettre signifierait une détérioration grave des services publics. Le recrutement, notamment dans les professions où la présence doit être maintenue de nuit et le week-end, devient toujours plus difficile (sécurité publique, hôpitaux, transports, etc.). Creuser l'écart avec le secteur privé serait inéquitable et dangereux. En fin de compte, le secteur privé a besoin d'un service public de qualité. Or cette qualité ne serait pas compatible avec des distorsions trop fortes en salaires ou en durée du travail.

A qui la faute?

Comme toute association professionnelle qui se respecte, l'Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères (UBAH) diffuse un périodique, dont elle estime d'ailleurs superflu d'indiquer l'éditeur, l'adresse et le rédacteur. A en juger d'après la présentation austère et ennuyeuse de la revue, malgré le luxe du papier, son producteur doit avoir l'imagination et la fantaisie d'un colonel d'artillerie à la retraite, de souche protestante-libérale-bon teint. Bref.

Or donc, le n° 166 du «mensuel» de l'UBAH vient de paraître, en une seule livraison pour les cinq mois de mai à septembre 1982 (crise oblige). Sur 28 pages, dont 11 pleines-pub (4 pour les banques) et 17 de textes à prétention idéologique. On y

trouve tous les thèmes de la droite et tous les refrains de la petite bourgeoisie: la situation s'aggrave, la concurrence se fait cruelle, la revendication sociale s'avère irresponsable (mais heureusement, les partenaires sociaux sont plus raisonnables en Suisse que dans cette pauvre France). En clair: pas de compensation intégrale du renchérissement pour cet automne, et que les non-chômeurs se félicitent de leur situation privilégiée.

Le tout, dans un fatras d'économie théorique, d'histoire des doctrines sociales et de commentaires pontifiants sur l'actualité politique. Bien entendu, le sort de Mauroy est réglé: il n'y aura sans doute plus de gouvernement de gauche en 1985, «car les Français pourraient jusque-là ouvrir les yeux et contempler les ruines laissées par des ministres hasardeurs».

Mais où l'UBAH se sublime, c'est dans la défense de l'intégrité et de la compétence des patrons de l'horlogerie suisse. Pensez-donc: «Perfidie condamnable, certains démagogues se font un plaisir

de noircir les entrepreneurs, les déclarant incapables et nocifs.»

Inutile de rappeler ici l'incompétence notoire du patronat horloger. Les effets de cette nuisance sont trop cruellement connus. Et reconnus par les moins perfides: les banques, qui ne veulent plus jeter une thune dans les emposieux sans fond du Jura horloger. Et aussi les commentateurs de la presse économique: le «Journal de Genève» (24.8.1982) affirmait de manière générale que «les entreprises en difficulté sont des entreprises mal gérées», tandis que la «NZZ» (28-29.8.1982) analysait ouvertement le «Führungsdefizit» (crise du management) dans l'industrie horlogère. Le libéralisme est impitoyable pour ceux qui échouent.

La fin des dynasties des vallées jurassiennes, ni la valse présente des directeurs et autres gestionnaires n'y changeront rien. L'UBAH n'a pas besoin de gloser sur le temps de l'autogestion. Elle ne sera plus là pour le vivre.

A SUIVRE

Bonne nouvelle pour les consommateurs de journaux bernois: Urs P. Gasche vient donc d'être nommé rédacteur en chef de la «Berner Zeitung». Nul doute que sous la houlette de ce «fouineur» impénitent et sérieux, spécialisé avant tout dans la rubrique économique, l'un des plus forts tirages de Suisse trouve un second souffle après une inquiétante période de morosité, suite à un lancement en fanfare. L'arrivée à ce poste de l'ancien responsable de l'étonnante rubrique Konsum du défunt «Tat» laisse bien augurer de la tenue de la «BZ» dans ce qui ne manquera pas de devenir l'affaire de la centrale nucléaire de Graben.

* * *

Le roman «Jeanmaire» d'Heinrich Stelzer, chef de l'Office de la protection civile du canton de Zurich, paraît aux éditions Athenäum à Lugano.

On sait peut-être moins qu'il existe, sous ce même nom d'Athenäum, un club international, fondé à Zurich le 27 novembre 1981, et qui s'adresse aux «dirigeants» (siège à Lugano). Contre une taxe d'entrée de 100 francs et une cotisation annuelle de 475 francs, les membres reçoivent des bulletins bimensuels d'informations confidentielles. Le comité de fondation et de patronage comprend des Suisses et des Allemands que nous qualifierons de conservateurs.

* * *

«Le fusil d'assaut 57 est peu maniable dans les combats à l'intérieur des localités, mal adapté à l'engagement des troupes blindées et des grenadiers de char et trop lourd pour assurer une bonne mobilité lors de l'engagement en montagne.» Toujours les mêmes outrances des fossoyeurs de la défense nationale: tous les moyens sont bons pour miner le moral des troupes! Vous n'y êtes pas: ces lignes

définitives sur les défauts rédhibitoires de «l'arme à feu individuelle» actuellement à disposition du citoyen-soldat suisse ont été contresignées par vingt-sept conseillers nationaux (postulat Ogi) peu suspects d'anti-militarisme et soucieux d'engager le Conseil fédéral sur la voie d'un achat d'un nouveau modèle d'arme, «plus légère et meilleur marché». Rétrospectivement, un coup de chapeau aux spécialistes qui avaient choisi le «fusil d'assaut 57», tout juste bon, si on comprend bien, à la manœuvre en terrain plat, à la campagne, et pas trop longtemps (vu son poids).

* * *

Un test à recommander aux organisations intéressées: quel canton met à disposition des contribuables la déclaration d'impôts la plus facile à remplir? En tout état de cause, le canton de Berne promet une formule simplifiée pour l'année prochaine...